

ÉPIDÉMIOLOGIE EN ZONE NON AGRICOLE
FICHE D'INFORMATION PYRALE DU BUIS - *CYDALIMA PERSPECTALIS*

Il s'agit d'une espèce invasive, originaire d'Asie, introduite accidentellement en France vers 2008. Elle a d'abord été repérée en Alsace. Depuis, ce ravageur s'est propagé et rien ne semble stopper sa progression. Il est maintenant présent en Loire-Atlantique ainsi que dans 51 départements.

La pyrale du buis est un papillon (Lépidoptère) nocturne que l'on peut voir voler le jour si on le dérange en secouant le feuillage du buis.

Sa chenille a une tête noire luisante et un corps vert clair strié de vert foncé. Elle n'est pas urticante. Au dernier stade elle mesure entre 35 et 40 mm. Elle se transforme alors en nymphe qui donnera un nouveau papillon. Les différentes phases (chenilles, nymphes, papillons) cohabitent.



Photos : Didier Descouens



Photo : Friedrich Böhringer

On peut ainsi avoir 2 à 3 générations : au printemps, puis en juin-juillet et septembre.

La dernière génération passe l'hiver à l'état de jeunes chenilles protégées par des cocons de soies tissées entre deux feuilles. Dès mars elles sortent de leur cocon et commencent à s'alimenter. Elles ne semblent consommer que des feuilles de buis. En quelques jours elles peuvent dépouiller complètement des haies entières

Comment repérer leur présence ?

On observe des feuilles desséchées avec des soies et des boulettes de déjection vertes ou marron.



Photos : Mary Fruneau

Il est indispensable de détecter le plus tôt possible une éventuelle infestation.

Si vous possédez des buis il faut les inspecter une fois par semaine. Il faut souvent écarter les feuilles pour regarder au cœur de l'arbuste.

Que faire en cas d'attaque ?

Pour de petits sujets on peut :

- Ecraser les chenilles non urticantes entre les doigts
- couper les parties atteintes et les brûler. Ne pas les mettre au compost où les chenilles pourraient continuer leur cycle.

Pour les grands sujets et les infestations massives on peut utiliser:

- des pièges à phéromones qui permettent de capturer les mâles et, ainsi, être avisé de leur présence pour une mise en alerte.
- La lutte biologique avec le bacille de Thuringe, en veillant à aller jusqu'au cœur des buis.
- La lutte chimique à réserver aux cas désespérés.

Malheureusement ces deux méthodes ne sont pas sélectives.

Actuellement on ne sait pas s'il existe des prédateurs naturels. Il faut donc rester très vigilant pour éviter la propagation et **donner l'alerte.**

En cas d'observations des symptômes correspondant à la description de ce bioagresseur, contacter :

FDGDON 44 – P.A. La Grand'Haie, 4 rue Sophie GERMAIN

44119 GRANDCHAMP DES FONTAINES

Tél. 02 40 36 83 03 – Mail : fdgdon44@wanadoo.fr

Pour les observateurs membres du réseau d'épidémiologie, ce signalement doit également être fait auprès de l'animateur du réseau.